

1

La révolution française

Lettre du roi pour la convocation des États généraux

« Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances. Ces grands motifs nous ont déterminé à convoquer l'assemblée des Etats (généraux) pour nous conseiller et nous faire connaître les souhaits et les doléances de nos peuples.

Donné à Versailles le 24 janvier 1789. Louis. »

In Bordas, *Textes d'Histoire. Histoire. Cycle 3 CM*, 1997

Des cahiers de doléances

2



« Sire, nous sommes accablés d'impôts de toutes sortes ; nous vous avons donné jusqu'à présent une partie de notre pain, et il va bientôt nous manquer si cela continue. Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons, la pauvre nourriture que nous prenons, vous en seriez touché. Cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer nos impôts. Ce qui nous fait bien de la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien paient le moins. Nous payons la taille, et le clergé et la noblesse rien de tout cela. Pourquoi donc est-ce que ce sont

les riches qui paient le moins et les pauvres qui paient le plus ? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir ? Sire, nous vous demandons que cela soit ainsi, parce que cela est juste. »

Les paysans de Culmont, 1789.

Que réclament ces paysans dans cette doléance ?

Dans les extraits de cahiers de doléances qui suivent, surlignent ce que réclament les sujets du Roi. Essaie de rester à l'essentiel.

« L'objet dont les Députés doivent s'occuper essentiellement et en premier ordre est d'assurer à la France une bonne et solide Constitution qui fixe pour toujours de la manière la plus claire les droits du Trône et ceux de la Nation... »

Extrait du cahier de doléances du baillage de Nancy, 1789

« Il serait souhaitable que les droits des seigneurs fussent abolis. Ils regardent ceux qui font valoir leurs biens comme de vrais valets, le laboureur qui les nourrit comme un esclave [...] »

Extrait du cahier de doléances de Gastines, 1789

« Art. 17. Enfin, demander qu'il y ait mêmes poids et mesures pour tout le royaume et que l'on tienne plus exactement à la main la vérification desdits poids et à la police qui doit s'observer dans les bourgs et villages relativement bonne ordre. »

Extrait du cahier de doléances de Chennevières-sur-Marne, 1789

« Mais les Nobles réclament aussi le maintien de leurs privilèges : Nous déclarons ne jamais consentir à l'extinction des droits qui ont caractérisé jusqu'ici l'ordre noble et que nous tenons de nos ancêtres... »

Extrait du cahier de doléances de la Noblesse de Montargis, 1789.

« Les habitant se plaignent d'être surchargés de taille, capitation et autres impôts[...] Pour remplacer tous ces impôts supprimés, le gouvernement établirait un impôt unique, en nature ou en argent, en y faisant contribuer les ecclésiastiques et les nobles qui doivent être assujettis comme le Tiers-Etat. »

Extrait du cahier de doléances de Valencay, 1789

Le Roi a réclamé les doléances de ses sujets, plus de 60 000 cahiers sont rédigés par les nobles, les commerçants, les avocats et les curés (ceux qui savaient écrire) ; ce qui a été le plus souvent réclamé :